REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE MAISONS-ALFORT (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21940046200012

POSTE COMPTABLE: SGC VINCENNES

M. 57

Décision modificative 1 (3) Voté par fonction

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

B.931 - Sécurité

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote	
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports	
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre	
B1 - Présentation des AP votées	
B2 - Présentation des AE votées	
C - Récapitulation par groupes fonctionnels	
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement	
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	
E1 - Balance générale - Dépenses	
E2 - Balance générale - Recettes	
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
A.900 - Services généraux	
A.900-5 - Gestion des fonds européens	
A.901 - Sécurité	
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA)	
A.904-4 - RSA	
A.905 - Aménagement des territoires et habitat	
A.906 - Action économique	
A.907 - Environnement	
A.908 - Transports	
A.921 - Taxes non affectées	
A.922 - Dotations et participations	
A.923 - Dettes et autres opérations financières	
A.925 - Opérations patrimoniales	
A.926 - Transferts entre les sections	
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation	
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
B.930 - Services généraux	
B.930-5 - Gestion des fonds européens	

17 19 21 23 25 Sans Objet 28 Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet 31 Sans Objet Sans Objet Sans Objet 32 Sans Objet Sans Objet Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

6 7

Sans Objet Sans Objet Sans Objet

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	
B.934-3 - APA	
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI	
B.935 - Aménagement des territoires et habitat	
B.936 - Action économique	
B.937 - Environnement	
B.938 - Transports	
B.940 - Impositions directes	
B.941 - Autres impôts et taxes	
B.942 - Dotations et participations	
B.943 - Opérations financières	
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	
B.946 - Transferts entre les sections	
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation	
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	
A1.908 - Fonction 8 - Transports	
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Accusé de

Sans Objet
Date de réception en préfecture
094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024

Sans Objet Sans Objet

Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet

	g 01:
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Obje
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Obje
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Obje
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Obje
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Obje
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Obje
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Obje
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Obje
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Obje
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Obje
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Obje
B4 - Etat des charges transférées	Sans Obje
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Obje
B6 - Prêts	Sans Obje
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Obje
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Obje
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Obje
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Obje
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Obje
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Obje
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Obje
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Obje
B8 - Subventions versées	Sans Obje
B9 - Etat du personnel	Sans Obje
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Obje
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Obje
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Obje
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Obje
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Obje
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Obje
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Obje
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Obje
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	C Obi-
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Sans Obje

Sans Objet Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

Sans Objet D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

35

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
Valeurs			
Population totale	57944		

Informations fiscales (N-2)		
Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	64844984.00	

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1264.55	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1412.92	
3	Dépenses d'équipement brut / population	205.32	
4	Encours de dette / population (2) (3)	312.49	
5	DGF / population	113.73	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56.64	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93.16	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14.53	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	22.12	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10.50	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Article 65748 - Subventions de fonctionnement versées

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3):

- Fonctionnement : 0%
- Investissement: 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A1

N-	*	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	2 850 000,00	2 850 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	004 Salda d'avéautian de la costian d'investignement reporté (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	0.00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	2 850 000,00	2 850 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	2 850 000,00	2 850 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁵⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE	A2	

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	RÉELLES (1) ORDRE TOTAL			ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Onaphre(3)	
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	950	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Chapitre(s)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)		
	TOTAL		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	952	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



SECTION	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	0,00		0,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (950)	0,00		0,00	0,00	0,00
AE VOTEES	0,00		0,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (952)	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 837 788,69	00,0	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
90 Opérations ventilées	19 837 788,69	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
- en AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	19 837 788,69	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 012 025,40	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
90 Opérations ventilées	2 823 025,40	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	2 823 025,40	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	8 800 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	292 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	7 097 000,00		0,00	0,00	0,00
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	65 863 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	65 863 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	8 910 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	7 097 000,00		0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	10 170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	71 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)	С

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
Dont dépenses imprévues (950)	0,00	,	·	·	<u> </u>	
AE VOTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (952)	0,00					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées - en AP/CP (2) - hors AP/CP (2) Dont opérations pour comptes de tiers	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
92 Opérations non ventilées	0,00					
001 Solde exécution invest. reporté	0,00					
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées - Recettes affectées - Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	2 850 000,00					
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00					
951 Virement de la section de fonctionnement	0,00					
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00					
001 Solde exécution invest. reporté	0,00					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	Accusé de récept 0,00 1094-219400462-2024032 Date de télétransmission Date de réception préfec	• 25/03/202/

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00					
953 Virement à la section d'investissement	0,00					
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00					
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00					

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

⁽²⁾ Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)	С

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	2 850 000,00	0,00	0,00	0,00	
90 Opérations ventilées		0,00	2 850 000,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	2 850 000,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	nure.
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Accusé de réception en préfec 094-219400462-2024032, 90E Date de télétransmission : 25/ Date de réception préfecture :	25AF210324-DE 3/2024

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

⁽²⁾ Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT	D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	2 850 000,00	0,00
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	2 850 000,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	0,00	2 850 000,00
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	2 850 000,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	1 2 850 000,00	II 2 850 000,00

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL	III 0,00	IV 0,00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :	0,00
AUTOT INANCEMENT DE L'ALNOICE - N(320 + 331) - D320	0,00 p

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 850 000,00	II + IV + VI + VII	2 850 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT	D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
93 Services ventilés	0,00	0,00	
930 Services généraux	0,00	0,00	
930-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00	
931 Sécurité	0,00	0,00	
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	0,00	0,00	
934-3 APA	0,00	0,00	
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	
936 Action économique	0,00	0,00	
937 Environnement	0,00	0,00	
938 Transports	0,00	0,00	
939 Fonction en réserve			
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	
940 Impositions directes	0,00	0,00	
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	
942 Dotations et participations	0,00	0,00	
943 Opérations financières	0,00	0,00	
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	II 0,00	

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)	0,00	0,00
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL	0,00	IV 0,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :	0,00
--	------

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V 0,00	VI Accusé de réception en préfecture 0,00

Date de réception préfecture : 25/03/2024

Date de réception préfecture : 25/03/2024

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).



	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		22 837 788,69	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
Sous tot	al des opérations réelles et mixtes	22 837 788,69	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	251 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	19 501 540,69	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous to	al des opérations d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses	de fonctionnement – Total	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous tota	l des opérations réelles et mixtes	73 273 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	17 381 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	41 504 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	6 820 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	6 834 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	150 000,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous tota	l des opérations d'ordre	8 597 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	7 097 000,00		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes	d'investissement – Total	19 012 025,40	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
Sous tota	l des opérations réelles et mixtes	10 415 025,40	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	2 860 125,40	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	5 500 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	162 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	292 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous tota	al des opérations d'ordre	8 597 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 097 000,00		0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes	de fonctionnement - Total	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous tota	el des opérations réelles et mixtes	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 73	Prod. services, domaine, ventes diverses Impôts et taxes (sauf 731)	5 399 000,00 13 560 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
731 74	Fiscalité locale Dotations et participations (sauf 016 et 017)	51 135 000,00 11 072 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
75 76	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017) Produits financiers	552 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
77 78	Produits spécifiques (sauf 016 et 017) Reprises amort., dépréciations,	2 000,00 0,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
013	prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017) Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016 017	APA RSA / Régularisations de RMI	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Sous tota	al des opérations d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		II			III = I + II
90	Opérations ventilées	19 837 788,69	00,0	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00
900	Services généraux	2 741 956,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	2 540 683,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	4 763 016,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	2 496 799,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	194 049,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	3 321 564,12	0,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00
906	Action économique	792 222,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	100 113,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	2 887 382,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve								
92	Opérations non ventilées	3 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	3 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
925	Opérations patrimoniales	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
926	Transferts entre les sections	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Chapitre de prévision sans réalisation			0,00					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL (des groupes fonctionnels	22 837 788,69	0,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5) 0,00

TOTAL 2 850 000,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
90	Opérations ventilées	2 823 025,40	0,00	0,00	0,00	0,00
900	Services généraux	69 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	511 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	78 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	189 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	1 213 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	530 038,40	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	230 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve					
92	Opérations non ventilées	8 800 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
921	Taxes non affectées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	5 500 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
925	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
926	Transferts entre les sections (4)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	7 389 000,00	0,00	00,0	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	7 097 000,00		0,00	0,00	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	292 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	des groupes fonctionnels	19 012 025,40	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00

TOTAL 2 850 000,00

Accusé de réception en préfecture 094-219400462-20240321-DEL25AF210324-DE Date de télétransmission : 25/03/2024 Date de réception préfecture : 25/03/2024

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée des résultats au budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

⁽⁶⁾ Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat AP (1) =

AP (1) = 0,00

	90-50 Services communs		90-51 Aménagement et services urbains						
Libellé	90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain	
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	2 233 717,71	394 610,88	0,00	0,00	0,00	636 500,00	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850 000,00	
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850 000,00	
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850 000,00	
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	1 010 000,00	40 520,00	0,00	0,00	0,00	162 900,00	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ Crédits de la présente délibération hors RAR.

⁽⁴⁾ Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes	90-54 Espace rural et autres			90-55 Habitat (Logement)		
Libellé		moyennes	espaces de dév.	90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	56 735,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEME	NTS							
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ Crédits de la présente délibération hors RAR.

⁽⁴⁾ Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et		-58 actions	90-59 Sécurité	
Libellé		de la comm.	90-581	90-588		TOTAL DU CHAPITRE
			Réserves Foncières	Autres actions		
DEDENOSO DISCUIDEMENT				d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 321 564,12
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213 420,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ Crédits de la présente délibération hors RAR.

⁽⁴⁾ Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 923
Détail par articles	

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article /	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL
compte		(2)	(3)		(4)	
par		Ī	II		III	IV = I + II + III
nature (1)						
	DEPENSES	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
	RECETTES	5 500 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	8 350 000,00
1641	Emprunts en euros	5 500 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	8 350 000,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		II			III = I + II
93	Services ventilés	65 863 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930	Services généraux	14 985 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	2 577 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	13 955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	15 818 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	8 900 094,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	5 280 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	3 998 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve								
94	Services communs non ventilés	8 910 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	6 820 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	590 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	Transferts entre les sections (5)	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	7 097 000,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
952	Dépenses imprévues			0,00			094-:	se de reception en prefecture 219400462-20240321-DEL25 de télétransmission : 25/03/2	AF210324-DE
1	<u>'</u>				32		Date	de réception préfecture : 25/03/2	03/2024

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				budgétaire (3)		I			III = I + II
953	Virement à la section	7 097 000,00		,	0,00	0,00		0,00	0,00
	d'investissement								
TOTAL	des groupes fonctionnels	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6	0,00
TOTAL	0.00

⁽¹⁾ Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁶⁾ Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	В

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			Î		II	III = I + II
93	Services ventilés	10 170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930	Services généraux	614 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	1 657 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	2 614 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et	4 205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RSA/Régularisation de RMI)					
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	562 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	283 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	Services communs non ventilés	71 700 000,00	0,00	0,00	00,0	00,0
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	64 480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	7 220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
946	Transferts entre les sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL de	es groupes fonctionnels	81 870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)	0,00

0,00 **TOTAL**

⁽¹⁾ Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglement

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 45 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	
Contre:	
Abstentions:	
Date de convocation :	
Présenté par Madame Marie-France PARRAIN Maire (1), A Maisons-Alfort, le	
Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session A Maisons-Alfort, le Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Maisons-Alfort, le

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...